



PB-PP1B-00000
BELGIE(N) - BELGIQUE
N° D'AGREEMENT : P912287

A.S.B.L

Vaison de la **Laïcité** Morlanwelz

Le Courrier Laïque
N°181 février-mars 2020

2 MOIS

D'ACTIVITÉS VARIÉES À DÉCOUVRIR !



Dans ce numéro

Notre courrier laïque devient bimestriel	P. 3
Un drink de nouvel-an bien sympathique	P. 4
Dates de l'atelier d'art floral	P. 7
Dimanche 16 février : apéro soumonce générale en musique	P. 8
Echos du repas d'entre les FêteS du 15 décembre	P. 9
Vendredi 6 mars à 19h : «L'illusion verte» de Werner Boote	P.10
«Le Cinéma des Résistances» a actualisé sa vidéothèque	P.12
Lundi 9 mars à 12h30 : «Les Lundis du Préau» : repas 14h15 : « Présentation d'un chansonnier inspiré par le repas d'entre les Fêtes de décembre 2019 » par Yvan Nicaise	P.13
Dates de l'atelier d'aquarelle	P.13
Atelier d'aquarelle : Anne-Marie passe le pinceau	P.14
Vendredi 20 mars à 19h : «Le carnaval et ses 26 airs de gilles» conférence musicale	P.15
Jeudi 26 mars à 19h30 : « Cinéma des Résistances : «Nos batailles» de Guillaume Senez	P.16
IVG : laissons le choix aux femmes !	P.18
Janvier 2020 : les moyens contraceptifs remboursés intégralement jusque 25 ans	P.21
Echos de Picardie : une publication disponible gratuitement	P.22
Dimanche 2 février à 12h30 : repas au profit de la Fête Laïque de la Jeunesse du Centre	P.24

Accueil – Sophie Bultot 064/44 23 26

Mail : laicite.mlz@hotmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be

Contact président Yvan Nicaise : 0478/392796

Mail : yvnicaise41@gmail.com

Cotisation 2020

La cotisation annuelle est fixée à **15 €** par membre.

Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque »

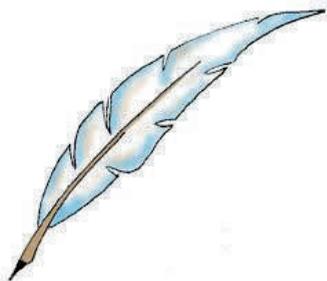
Vous pouvez la renouveler par versement au
compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

de la Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

Avec la mention : cotisation 2020

(Mentionner les noms si plusieurs cotisations)

**Merci de soutenir la Maison de la Laïcité de Morlanwelz
et notre présence laïque dans notre entité.**



Notre courrier laïque devient bimestriel

Brochures papier, toutes boîtes, newsletters, brochures digitales, site internet, mails, Facebook, ... De plus en plus, les sources et les moyens d'information se différencient.

Le temps de rédiger le « Courrier Laïque » mensuel et nous sommes déjà à la préparation de celui du mois suivant, ce qui, personnellement, me prend beaucoup de temps et d'énergie.

La particularité de notre publication est de présenter les activités futures, des échos des activités passées et des articles qui présentent nos positions ou réflexions liées aux préoccupations laïques et citoyennes.

Nous avons donc fait le choix, au Conseil d'administration, de maintenir la version papier car la diversité de nos membres justifie de ne pas choisir un moyen de diffusion unique, tout en répondant au souhait de certains qui privilégient les versions digitales (numériques selon le vocabulaire utilisé).

Notre maison est toujours accessible.

Notre site internet www.morlanwelzlaicite.be est tenu constamment à jour et vous pouvez, si vous disposez d'un ordinateur, d'un smartphone, d'un iPad ou d'une tablette tactile, consulter autant le dernier « Courrier Laïque » que les numéros précédents répertoriés depuis 2011.

Régulièrement, notre permanente Sophie, envoie par mail ou sur Facebook « laïcité Morlanwelz » des messages, histoire de rappeler nos activités.

De plus, Sophie répond à tous les appels reçus sur notre ligne téléphonique fixe « 064/442326 » durant les heures de bureau et répond aux messages enregistrés lors de son absence.

Avec toutes ces infos, il ne reste plus qu'une chose à faire.

Participez aux activités que nous organisons à votre intention.

A très bientôt.

**Pour le Conseil d'administration,
Yvan Nicaise,
Président.**

Un drink de nouvel-an bien sympathique



C'est toujours avec énormément de plaisir que nous organisons ce drink qui, hors d'un moment de convivialité, est l'occasion de retour sur l'an passé mais surtout de présenter nos objectifs et activités des premiers mois de l'an nouveau.

Afin que chacun puisse prendre connaissance du mot de bienvenue et des perspectives 2020, nous reproduisons in extenso le billet du président.

Cher.e.s membres, Cher.e.s ami.e.s,
Permettez-moi d'abord de saluer Messieurs les Echevins Jean-Charles Deneufbourg, François Devillers et Gérard Mattia qui ont répondu à notre invitation.

Leur présence marque leur intérêt et leur attachement à notre Maison de la Laïcité.

Nous sommes réunis ce midi pour, autour d'un buffet apéritif, débiter l'année 2020 et ouvrir nos perspectives pour les prochains mois. Je laisserais aux différents médias le soin de développer le bilan d'une année 2019 où les bons mais malheureusement aussi les mauvais



moments souvent dramatiques ont secoué la planète et sont loin d'être terminés. Néanmoins, je rappellerai qu'elle fut marquée pour nous, Européens, par une montée de partis d'extrême droite dans plusieurs pays et par la banalisation de propos mais aussi par des décisions qui vont à l'encontre de notre conception d'une société démocratique.



Difficile de ne pas être inquiet du résultat des élections de 2019 qui a fait du Vlaams Blok le deuxième parti de Flandre, avec comme impact indirect, un gouvernement flamand qui diminue drastiquement les budgets consacrés à la culture et au secteur audiovisuel et qui se

retire du centre interfédéral de lutte contre la discrimination et de promotion de l'égalité des chances pour fixer ses règles visant plus à freiner l'accueil des migrants que de faciliter leur intégration.

Face à l'urgence climatique, des jeunes ont manifesté leur exaspération en exigeant du concret, de l'action.

2019 fut aussi l'année où la libération de la parole des femmes a pris toute son importance dans les domaines professionnel, politique, médiatique, sportif, en recherche de plus d'égalité, mais où le féminisme semble ranimer la flamme masculiniste de messieurs qui se questionnent désormais sur leur identité.



Mais 2019 fut aussi une année marquante pour la Laïcité : le Centre d'Action laïque a 50 ans d'existence.

Ce fut l'occasion de parcourir les avancées éthiques où nous, laïques, impliqués dans la pluralité des mouvements sociaux de ces 50 dernières années, avons provoqué une écoute du monde politique qui n'a pu ignorer nos revendications : interruption volontaire de grossesse, planning familial, euthanasie, assistance morale laïque dans les homes, hôpitaux et prisons, mariage homosexuel, ...

Nos succès se trouvent dans cette conjonction de toute les ressources laïques, personnel et bénévoles, car le risque de voir notre société basculer vers des régimes où la restriction de la liberté d'expression, l'intolérance et le retour aux



« valeurs castratrices » sont de plus en plus envisageables. L'actualité de chaque jour nous le démontre en suffisance.

Convaincre, pour contrer cette vague montante, que l'engagement laïque est indispensable est une des préoccupations des « militants de terrain » donc de notre Maison.

Car, au-delà des communiqués de presse, des cartes blanches, des articles de réflexions, des colloques ou des grands rassemblements, c'est la place que la laïcité occupe ou devrait occuper dans la Cité et ses actions qui motivent le travail de terrain des militants.

Je ne veux pas jouer les rabats joie, mais vous dire que, malgré la diversité de nos activités et le nombre de membres cotisants, le nombre de participants est en diminution, que très souvent, ils nous viennent de l'extérieur de notre entité et qu'il est de plus en plus difficile de maintenir l'équilibre entre les dépenses de fonctionnement et nos recettes.

A la joie de nous retrouver autour d'un verre de l'amitié, je regrette d'y mêler mes inquiétudes et celles du Conseil d'Administration.

Osons dire que le bénévolat et le militantisme que les aînés ont connus et portés n'ont plus la même importance. Constatons aussi que l'engagement laïque se

trouve très largement dans la tranche d'âge bien au-dessus de la cinquantaine, ce qui met en péril notamment notre Maison de la laïcité.



Néanmoins, militant de longue date, je me prépare, à court terme, à quitter mes fonctions, tout en restant un militant convaincu mais sans responsabilité dans les différentes structures où je suis engagé.

A la relève de se manifester si nous voulons que nos idéaux laïques, importants pour notre jeunesse, soient défendus et répondent aux enjeux du XXIème siècle : enjeux climatiques,

mise en cause de la démocratie, remise en question de notre liberté d'expression, questions migratoires, digitalisation dans de nombreux domaines.

Les Maisons de la Laïcité ne sont pas des endroits neutres mais des lieux où s'expriment nos valeurs, où nous en débattons, les partageons et où nous voulons les confronter en dialoguant avec les personnes de toutes convictions philosophiques ou religieuses qui, comme nous, veulent vivre dans un monde de fraternité.

Si ce n'était plus le cas, alors, notre Maison n'aurait plus de raison d'exister.

Nous ne baissons pas pour autant les bras puisque 2020 débutera par notre repas mensuel du 20 janvier avec la participation de Patricia Beudin, chanteuse et conteuse accompagnée par l'accordéon et le voyage du 25 janvier à la cité Miroir à Liège dont nous espérons des inscriptions rapides.



Le CA du lundi 6 janvier peaufinera les autres activités du 1^{er} semestre dont le repas de la chandeleur du 2 février au bénéfice de la FLJ du Centre.

Vous connaissez déjà le programme de notre 18^{ème} saison de notre ciné-débat dont le premier film « Un homme intègre » sera diffusé le jeudi 30 janvier.

Nos conférences veulent combiner des enjeux actuels et l'expérience et le vécu d'intervenants proches des réalités sociétales.

Ainsi nous recevons la secrétaire générale de la commission de déontologie journalistique qui nous parlera de l'information journalistique éthique et responsable.

Après la présentation d'un court métrage réalisé par les rhétos de l'Athénée de Morlanwelz intitulé « Les migrants sur la route de l'Europe », ayant obtenu un deuxième prix lors d'un concours international, un professeur de l'enseignement secondaire, ancien élève de l'Athénée de Morlanwelz, nous fera découvrir son vécu dans une classe de réfugiés.

Un professeur de musique, chef d'une musique dans les principaux carnivals de la région nous présentera une conférence inédite sur le carnaval et ses 26 airs de gilles.

Le film récent intitulé « L'illusion verte » nous présentera une enquête édifiante sur les pratiques des industries multinationales qui récupèrent les campagnes de défense de l'environnement pour « verdier » leur image et s'enrichir.

D'autres sujets sont en préparation pour le 2^{ème} semestre 2020.

Notre Maison de la Laïcité, créée en 1994 a toute son importance dans notre entité. Ne décevons pas les 35 membres fondateurs qui, le 2 juin 1994, ont créé notre asbl, ni les membres fondateurs dont je salue les membres fidèles ici présents : André Biaumet, Lucien Bouton, Marianne Bragard, Nicole Dax, Mimie Lemoine, Jacquy Mousty et Richard Williame.

Le rayonnement de notre ML dépend autant de nous que de vous.

Nous lèverons donc notre verre à la pérennité de notre Maison.

Yvan Nicaise

Les jeudis de l'atelier d'art floral **6 et 20 février** **5 et 19 mars**



Cet atelier s'inspirera peut-être de la période carnavalesque pour réaliser de nouveaux montages où chaque participante mettra sa touche personnelle. Les deux groupes continueront à se réunir de 10 à 12h et de 13 à 15h. La participation reste fixée à 16 €, fleurs et café compris. N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26. Les séances d'avril ont été fixées au 2 et 23.

Marie-Christine Cuchet

Dimanche 16 février, de 11 à 13 heures
Soumonce générale à Morlanwelz
Apéro pré-carnavalesque



Pour la sixième année consécutive, nous vous invitons à vous plonger dans l'ambiance pré-carnavalesque lors de la soumonce générale de Morlanwelz.

Nous connaissons l'attachement des Morlanwelziens à cette période de l'année qui a débuté lors de la premier soumonce en batterie et qui se terminera au dernier roulement de batteries à la fin du Feureu.

Voilà pourquoi notre Maison de la Laïcité

rassemble, d'année en année, de plus en plus d'amis et sympathisants venant d'horizons divers pour partager ces moments de joie et de convivialité.

Cet apéro est accompagné d'airs de fantaisie et de gilles interprétés par un groupe de musiciens bien de chez nous.

Venez partager ces moments musicaux pleins de surprises.

ENTREE GRATUITE

Chapeaux et fantaisies vestimentaires sont les bienvenus.

A partir de 13 heures : possibilité d'un repas



Vol-au-vent, riz : 10 €
Enfants : 6 € (- de 12 ans)
Sur réservation
jusqu'au jeudi 13 février
au 064/442326 ou par mail
laicite.mlz@hotmail.com

laicite.mlz@hotmail.com

Notre repas d'entre les Fêtes du 15 décembre

Gastronomie et chansons ont fait bon ménage



Se préparer au passage à l'an 2020 en partageant un repas déjà de fêtes entre membres et sympathisants ne peut être que du bonheur. Ce fut encore le cas le 15 décembre.

Comme chaque année, les membres du Conseil d'administration et des bénévoles ont mis leur imagination, leur créativité et leur savoir-faire pour que cette journée soit un plaisir autant pour les yeux, les papilles gustatives et « les oreilles ». Les trois jeunes musiciens et chanteurs du groupe « Le chant des cerises » ont accompagné ce repas et invité les personnes qui le souhaitaient à, selon l'expression coutumière, « pousser la chansonnette ». Ce fut l'occasion de redécouvrir des chansons engagées qui ont accompagné ou porté des moments de révolte, de défense des libertés ou émancipatrices de la société.

Espérons que le repas du 2 février dit « repas de la Chandeleur » rassemblera un public nombreux car il devrait nous permettre, par le bénéfice dégagé, de soutenir financièrement la Fête Laïque de la Jeunesse du Centre qui se déroulera le samedi 27 juin au Théâtre « Central » à La Louvière.



Yvan Nicaise





Maison de la Laïcité
Morlanwelz

Place Albert 1er, 16 a

VENDREDI 6 MARS 19H

PROJECTION

ANIMATION

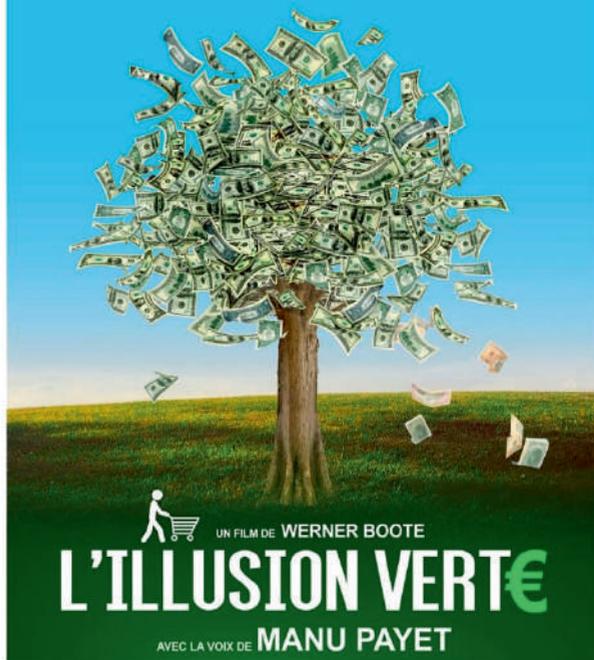
Les industriels
veulent "verdir"
leur image...

Un film de 2019
qui aborde l'envers
du décor !

Interpellant et
édifiant !

Présentation par
"L'écran des
possibles"

VOUS PENSEZ VRAIMENT ACHETER RESPONSABLE ?



ENTRÉE LIBRE

Editeur responsable : Yvan Nicaise - Place Albert 1er, 16 a _ 7140 Morlanwelz

Vendredi 6 mars à 19h
Projection du film : « L'illusion verte »
Un film de Werner Boote sorti en février 2019

Présentation par « L'écran du possible » dans le cadre du projet d'Ecoscénique

Entrée gratuite

Présentation du film

Aujourd'hui, les industriels investissent beaucoup de temps et d'argent à "verdir" leur image : voitures électriques, huile de palme labellisée bio, ou encore produits issus du commerce équitable... Tout est fait pour nous déculpabiliser et expliquer que nous pourrions sauver le monde en consommant ces produits. Une pratique dangereusement populaire nommée greenwashing ou éco-blanchiment. Mais si, à défaut de sauver le monde, ces achats responsables ne faisaient qu'enrichir les multinationales ? Werner Boote et Kathrin Hartmann parcourent le monde pour révéler l'envers du décor.

Pour en savoir plus

Actuellement, tous ceux qui ont le pouvoir, tant politique qu'économique, y vont de leurs discours bien-pensants sur l'écologie. Ce film documentaire fait l'effet d'un pavé dans la mare pendant que le consommateur, accusé de détruire la planète, découvre qu'une fois de plus il a été floué par un marketing outrancier



en totale opposition avec l'éco-responsabilité dont il espérait faire preuve.

Déjà en 2009, le réalisateur autrichien Werner Boote, à travers son premier documentaire « Plastic Planet » qui militait pour l'abandon de toute matière plastique, se glisse dans la peau du consommateur sincèrement engagé dans la préservation de l'environnement.

Il est pour cela accompagné de la journaliste Kathrin Hartman, experte en éco-blanchiment et écologiste très féroce engagée pour nous entraîner dans les dessous cachés de grands groupes industriels qui, en toute impunité, continuent de piller les forêts, de déplacer les populations, voire les décimer, tout en s'achetant, avec la complicité des autorités locales et des gouvernements, une pseudo bonne conduite à coups de labels verdis autoproclamés.



Les réalisateurs de ce film multiplient les exemples dans de nombreux domaines afin de démontrer que les stratégies et les méthodes restent dictées par des raisons uniquement financières.

Ce film a pour principal objectif de nous montrer que, sans changement fondamental d'un système où le seul profit régit le monde, toutes les mesures prises actuellement ne changeront rien dans les dégradations que subit la planète.

Il ne se veut pas pessimiste mais il veut nous confronter aux réalités politiques et économiques afin de nous situer en tant que citoyens responsables et conscients. Des critiques soulignent que ce film ne donne guère la parole aux tenants de la thèse opposée. « L'illusion verte » a un argument massue pour répondre à ces critiques : ce n'est pas aux consommateurs, par leurs choix d'achat, d'encourager des pratiques écologiques mais aux pouvoirs publics, par la réglementation, d'interdire la mise sur le marché de biens de consommation produits selon des procédures qui ne respectent pas l'environnement.

A chacun de se faire sa propre idée après le visionnage de ce film.

Yvan Nicaise

« Le Cinéma des Résistances » a actualisé sa vidéothèque



Notre ciné-club a entamé sa 18^{ème} saison, situation que peu de ciné-clubs peuvent se vanter de connaître.

Ce n'est jamais une activité qui rassemble un public nombreux mais ceux qui y participent ont, après une présentation par un animateur aguerri, la possibilité d'échanger leur ressenti, leurs impressions, un moment

privilegié que les participants apprécient à chaque séance.

Vous n'avez pas pu assister à une des projections ou si vous voulez revoir un des films projetés ?

Nous offrons à **nos membres** la possibilité d'emprunter ces films en DVD durant une semaine maximum.

Nous disposons de tous les films projetés depuis 2009, date à laquelle nous avons décidé d'en faire l'acquisition, **soit 75 films actuellement.**

D'autres films faisant partie de notre médiathèque sont également disponibles dans les mêmes conditions.

Le catalogue des films peut être consulté à la Maison de la Laïcité. Ils ne peuvent être projetés que dans le domaine privé, donc dans le cercle familial.

Mimie Lemoine

Lundi 9 mars : « Les Lundis du Préau »

12h30 - Repas mensuel

**14h15 - Présentation d'un chansonnier inspiré par le repas
d'entre les FêteS de décembre par Yvan Nicaise**

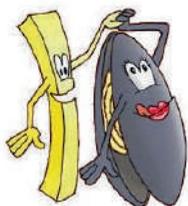
Soit

- participer au repas convivial : **15 €**

- participer à l'activité de l'après-midi qui comprend toujours le goûter : **4 €**

- participer au repas et à la conférence (goûter compris) : **19 €**

La plupart des personnes apprécient la formule combinée qui associe gastronomie et détente.



Au menu

Moules-Frites

Dessert – Café

15 €

**Il est indispensable de réserver le repas et/ou
l'activité au plus tard le mercredi 4 mars.**

**Le paiement fait office de réservation, à la Maison de la Laïcité ou au
Compte n° BE76 0682 1971 1895.**

Les lundis de l'atelier d'aquarelle

3 et 17 février

2 et 23 mars



De nouveaux participants ont rejoint cet atelier, ce qui est une source d'enrichissement, d'échanges de techniques et de conseils car, dans cet atelier, pas de compétition ; chaque création est source de bonheur collectif.

Rappelons que l'atelier se déroule de 14 à 16h30. La participation est de 5 € par séance, papier et café compris. Les séances d'avril ont été fixées au 6 et 27.

Monique Piret



Atelier d'aquarelle Anne-Marie passe le pinceau

En septembre 2008, nous avons accueilli l'exposition d'aquarelle qu'Anne-Marie André, épouse de Jean Santerre (administrateur de notre maison), couple chapellois habitant Morlanwelz depuis 1999. L'engouement d'Anne-Marie pour l'aquarelle est né lors de sa participation à un stage qui fut le début d'une véritable

Anne-Marie présentant l'exposition de 2018

passion qui s'amplifia au fil de la maîtrise de nouvelles techniques, grâce à la fréquentation assidue des cours de Madame Crepelle.

Deux ans après cette exposition, Anne-Marie-nous a proposé d'animer bénévolement un atelier d'aquarelle à la Maison de la Laïcité de Morlanwelz, ce que nous avons accepté immédiatement, cette activité s'ajoutant ainsi à l'atelier d'art floral et aux animations des « Les Lundis du Préau ».



Une des nombreuses aquarelles d'Anne-Marie

Cet atelier a permis à chaque participant.e. de développer sa créativité en même temps que sa technique grâce à ses conseils judicieux et à l'atmosphère amicale et soutenante de chaque membre du groupe. Aidée par l'un et l'autre dont les compétences se font grandissantes au fil des années, Anne-Marie voit le moment où elle peut passer la main et jouir d'une « retraite » bien méritée. Ainsi, Monique Piret reprend l'organisation de l'atelier d'aquarelle, les participant.e.s s'aidant mutuellement dans l'évolution technique de leurs réalisations.

Merci Anne-Marie pour cette belle initiative qui perdure dans le temps !

Yvan Nicaise

Vendredi 20 mars à 19h

« Le carnaval et ses 26 airs de gilles »

par G r me Denayer, trompettiste et chef de musique dans les principaux carnivals de notre r gion

Une conf rence musicale et festive en p riode de carnaval

Quelques mots de pr sentation



Cette conf rence sera illustr e de diapositives et d'une partie musicale anim e par plusieurs musiciens.

Une belle occasion de nous plonger dans l'histoire de la musique de carnaval.

- D'o  venaient les musiciens qui jadis ont fait les grandes heures de notre folklore ?
- Quel  tait le paysage musical depuis le XIXe si cle ?
- Quelle est l'origine de certains airs de gille ?
- Musiques mais aussi les batteries ? Communes ou ind pendantes ?



En cette p riode de carnaval, cette conf rence vient bien   propos.

Entr e : 3  

Yvan Nicaise

La Commune de Morlanwelz, la Province de Hainaut, la R gion Wallonne, le CAL-Picardie La que, la Communaut  Fran aise, soit de mani re g n rale, soit ponctuellement, soit financ rement, soit en aide-services, nous subsidient pour r aliser nos activit s et g rer nos locaux. Les activit s payantes que nous organisons nous permettent de disposer des sommes qui peuvent  quilibrer notre budget.

Les activit s que nous organisons sont ouvertes   tous. Nous vous accueillons dans une ambiance conviviale.

La Maison de la La cit  est accessible aux personnes   mobilit  r duite.



CINÉ-DÉBAT

le cinéma des résistances

Judi 26 mars à 19 heures 30

NOS BATAILLES

un film de Guillaume Senez

(France, Belgique 2018)

Cinq Magritte 2019 dont celui du meilleur film et celui du meilleur réalisateur.

L'histoire est celle d'un homme très pris par son travail en usine et qui se repose sur sa femme pour élever ses deux enfants. Jusqu'au jour où son épouse disparaît...

« Nos batailles » n'est pas un drame social de plus chez les pros, mais un grand film chavirant animé par une farouche volonté de s'en sortir. (BIBA)

C'est un beau film sur la charge mentale que le monde contemporain fait peser sur chacun. (Les Inrockuptibles)

C'est empathique, pas misérable pour un sou, pas larmoyant pour deux, ni démagogique pour trois. C'est juste un film qui est exactement là où il faut et là où il doit être. (L'Express)

Le scénario est parfois plombant mais il sait rebondir en sachant prendre du recul grâce aux dialogues bien pensés et aux acteurs tous magnifiques et émouvants.

De belles émotions pour ce joli film. (Critique d'un spectateur)

La beauté du film tient dans cette manière d'instiller de l'émotion dans la banalité d'un quotidien, certes bousculé, mais qui persiste à conserver ses allures de normalité. On sera ainsi infiniment ému face à ce père qui peine à organiser un petit déjeuner conventionnel, ou un brossage de dents en bonne et due forme. Le tout dans un naturel franc et sensible où personne ne perd son temps à juger le départ de la mère mais où, au contraire, chaque protagoniste tente de s'adapter au mieux à la situation, dans l'attente impatiente, incertaine de son retour. (Alicia Del Puppo, les Grignoux)

P.A.F. : 4 € - Article 27

Informations : Mimie Lemoine 0497/46.34.93 - 064/44.59.40

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

VOITURAGE gratuit pour les habitants de Morlanwelz : inscription deux jours avant la projection au 064/44.23.26.

Une organisation de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme - Secteur Education permanente et Jeunesse.

Mimie Lemoine

IVG : laissons le choix aux femmes !
Signez cette pétition sur : <https://cutt.ly/abortion>

1500 médecins, sages-femmes, infirmier.e.s et psychologues, accueillant.e.s, travailleur.euse.s du social et de la santé... ont publié, le lundi 16 décembre 2019, un appel bilingue dans Le Soir et De Morgen. Tous les jours, ces professionnel.le.s accompagnent des femmes. Ils (elles) prennent la parole pour défendre leurs droits. Ils (elles) demandent l'accès pour toutes, sans distinction, au droit à l'avortement jusqu'à 18 semaines de gestation.

Le Centre d'Action Laïque soutient cet appel et vous invite, citoyen.ne.s, professionnel.le.s ou militant.e.s, à signer et partager cette pétition, pour encourager les parlementaires à passer à l'action maintenant !



Pétition
IVG : RESPECTONS LE
CHOIX DES FEMMES ET LEUR
DROIT À LA SANTÉ!

Nous vous présentons les points forts de cet appel ; l'intégralité du texte se trouve sur le site du Centre d'Action Laïque de Bruxelles, rubrique actualités - IVG.

- Jamais il n'a été question d'être pour ou contre l'avortement. Juste de laisser le choix à la femme de décider de manière libre et éclairée ce qu'elle juge le mieux pour elle. Notre travail : les accompagner au mieux dans ce choix. Sans jugement. Sans chercher à justifier. Sans y trouver de bonnes ou de mauvaises raisons, quel que soit le choix posé en définitive. Notre rôle n'est pas d'encourager à avorter.
- Soutien à l'extension du droit à l'IVG jusqu'à 18 semaines, parce que nous sommes à l'écoute de chacune qui se trouve, à un moment donné de sa vie, dans une situation qui lui est propre. La contraception n'est pas fiable à 100%, même correctement prise. 58% des femmes qui ont recours à l'avortement sont sous contraception (2). La prise en continu d'une contraception hormonale peut supprimer totalement les règles. Parfois, la femme enceinte continue à les avoir. Le déni de grossesse est aussi une réalité. Constatons-le : la grossesse est un moment propice au déclenchement des faits de violences conjugales. Du temps peut être



nécessaire pour réaliser qu'on ne souhaite pas donner naissance dans un contexte familial violent.

- Personne ne sera obligé de prendre sa décision en 48h et chaque femme indécise pourra prendre le temps nécessaire à sa réflexion. Augmenter le nombre de semaines permettra même un temps de réflexion plus confortable qu'un avortement dans l'urgence d'un délai légal réduit. À l'inverse, celles déjà bien décidées ne devront plus patienter dans le stress et l'inconfort de porter une grossesse non désirée encore plusieurs jours, symptômes physiques compris.
- Aucune femme ne sera obligée d'attendre la 18ème semaine pour avorter. Une fois qu'elle découvre sa grossesse, aucune femme ne reporte sa décision d'interruption par distraction, manque de temps, encore moins par plaisir. Cela relève du fantasme et constitue un jugement infantilisant à leur rencontre.
- Un constat : seules 3% des femmes ne peuvent bénéficier de ce droit à l'avortement en Belgique à cause de ce délai de 12 semaines. Pour nous, c'est une inégalité de droit à la santé. Elles doivent payer jusqu'à plusieurs milliers d'euros pour aller à l'étranger et le suivi médical post-IVG se complique.
- Pour que l'État garantisse ce droit à la santé, à la santé sexuelle et reproductive – et donc à l'IVG – au plus grand nombre. Personne ne sera forcé de participer à un avortement. La loi actuelle le garantit et personne ne la remet en question.
- Pour un accompagnement psycho-social de qualité avant et après celui-ci, si les femmes le souhaitent. Se rendre à l'étranger parce que leur pays élude le problème, est encore moins simple. C'est pour elles une violence dont nous ne voulons plus être les complices. Aujourd'hui, avorter dans de bonnes conditions est moins risqué qu'accoucher et surtout moins risqué que d'avorter clandestinement.
- Pour que tout le monde, à tout âge, bénéficie d'une Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS) neutre et complète pour leur permettre de vivre une sexualité responsable. Responsable ne signifie pas culpabilisante. Recourir à l'avortement lorsqu'on estime que les conditions ne sont pas réunies est un acte de parentalité responsable.



Voilà pourquoi nous soutenons la proposition de loi en discussion à la Chambre et appelons les député.e.s de tous bords démocratiques, représentant.e.s de la population belge, à la voter.

Où en sommes-nous à ce jour ?

Vendredi 20 décembre 2019, la proposition de loi sur la dépénalisation de l'avortement a été approuvée en deuxième lecture en commission de la Justice par 10 voix contre 6. Une majorité PS, MR, Ecolo, Groen, PTB et sp.a a soutenu le texte. La N-VA, le Vlaams Belang et le CD & V s'y sont opposés. La proposition de loi passe désormais à la Chambre. Le CD & V a déjà fait savoir qu'il demanderait l'avis du Conseil d'Etat, ce qui reporterait le vote d'un mois. A ce jour, les Chambres ne sont pas encore prononcées.

Des opposants se sont aussi manifestés

A la veille des discussions en commission Justice, quelques 750 médecins, sages-femmes, infirmier.e.s et psychologues avaient lancé, dans la Libre Belgique, un appel à ne pas voter la loi dépénalisant l'avortement. Ces praticiens contestent notamment l'allongement du délai légal jusqu'à 18 semaines : "À ce stade avancé de développement, nous sommes à quelques semaines du seuil de viabilité du bébé : il mesure 20 centimètres, il est sensible au toucher et aux sons [...] À 18 semaines, nous nous trouvons face à un être humain déjà formé."

Restons donc vigilants, car la partie n'est pas encore gagnée.

Yvan Nicaise

Nous vous annonçons déjà les activités d'avril 2020

Vendredi 17 avril à 19h

C'est vrai, puisque c'est dans les médias !

Comment garantir une information journalistique

éthique et responsable ?

**par Muriel Hanot, secrétaire générale du Conseil de déontologie
journalistique**

Lundi 27 avril

à 12h30 : *Repas des Lundis du Préau*

à 14h15 : *Barbara : aussi en Belgique*

par Dominique Patte

Janvier 2020 : les moyens contraceptifs remboursés intégralement jusque 25 ans

Le projet de loi avait été voté le 12 mars 2019 en commission de la Santé pour être ensuite adopté par les Chambres le 22 avril 2019 mais c'est en ce mois de janvier 2020 que la loi entre en vigueur.

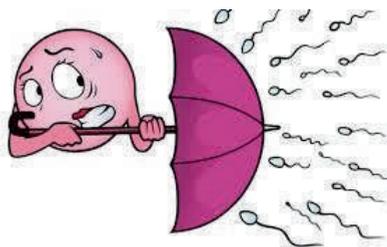
Les moyens de contraception sont désormais remboursés intégralement pour les femmes jusqu'à 25 ans.

Pour la pilule du lendemain, le remboursement est octroyé à toutes femmes, quel que soit l'âge.

Rappelons que, depuis 2004, pilules, patches, stérilets, implants, anneaux et pilules du lendemain étaient remboursés jusqu'à l'âge de 20 ans.

Il s'agit là d'une avancée importante pour les femmes de 21 à 25, en particulier pour les 45 000 d'entre elles qui bénéficient du revenu d'intégration.

Le coût de cette mesure, selon l'INAMI, se chiffrera à 6 millions d'euros, mais cet impact financier n'est rien à côté du droit qui est ainsi donné à une tranche d'âge supplémentaire de disposer de leur liberté de choisir ou non une future naissance.



C'est en 1967 que la loi « Neuwirth » légalisa la pilule, qui devint le symbole de la libération sexuelle et de l'émancipation féminine. Cinquante ans plus tard, son usage décline mais reste prépondérant en Belgique, où la contraception est encore largement considérée comme "une affaire de femmes".

Selon l'Atlas européen de la contraception, une initiative lancée sous l'égide du Forum parlementaire européen sur la population et le développement, la Belgique, au même titre que la France, le Royaume-Uni et les Pays-Bas, est parmi les meilleurs élèves d'Europe en disposant de programmes généraux de remboursement couvrant un large éventail de contraceptifs (y compris les réversibles à longue durée d'action) et applique une politique spécifique visant à améliorer l'accès des jeunes et des groupes vulnérables.

Par contre, bon nombre de pays européens ne considèrent pas comme une priorité la possibilité de laisser les personnes gérer leur vie reproductive à leur guise en leur donnant accès à un libre choix de contraceptifs modernes et efficaces. C'est le cas de 13 pays, particulièrement la Pologne, la Hongrie, la Bulgarie et la Grèce.

Si l'on creuse un peu, on se rend compte que les fausses idées, les mythes et les préjugés quant aux moyens de contraception modernes et efficaces sont légion. Il y a pourtant lieu de s'inquiéter car le faible recours à la contraception peut donner lieu à plusieurs problèmes sanitaires interdépendants.

Une prochaine étape attendue

Tout comme la Fédération laïque des centres de planning familial, nous attendons la gratuité de tous les moyens de contraception pour toutes les femmes, sans limite d'âge, car l'utilisation de la contraception ne se limite pas à 25 ans (l'âge où l'on fêtait la Sainte-Catherine d'antan...)

Yvan Nicaise

Echos de Picardie : une publication de la Régionale du Centre d'Action Laïque – Picardie Laïque disponible gratuitement

Rappelons d'abord que le CAL – Picardie Laïque est une des régionales du CAL qui, en collaboration avec toutes les associations laïques situées dans sa zone géographique (dont Morlanwelz), organise la défense et la promotion de la Laïcité comme principe humaniste.

Ses actions diversifiées touchent les domaines sociaux, culturels, et met en place ses animations et des événements de qualité.

Tous ceux qui ont participé au cycle Léo Ferré qui s'est déroulé en novembre 2019 dans notre maison en gardent un merveilleux souvenir.

ECHOS DE PICARDIE : une publicité d'analyse et de réflexion



Chaque numéro, à travers des articles rédigés par des personnes en prise directe avec les enjeux de notre société, nous donne un éclairage qui peut être sociologique, scientifique, éthique, philosophique, ... mais toujours dans le fil conducteur de notre conception d'un monde plus égalitaire, plus solidaire et plus juste.

Ces articles sont souvent très « pointus », peuvent être considérés un rien élitiste mais ils sont souvent le résultat d'études fouillées qui permettent, à ceux qui le souhaitent, de poursuivre une réflexion ou une recherche personnelle.

Les sujets peuvent fortement intéresser les étudiants de diverses disciplines et être une source d'informations présentées sous un angle humaniste.

Quelques sujets abordés dans les trois derniers numéros

Printemps 2019

- L'écofascisme et anthroposophie (Vincent Dufoing, directeur de Picardie laïque)
- Ethique environnementale (Charles Suzanne, professeur d'anthropologie à l'ULB et à l'UCL)
- Gilets jaunes, chasubles rouges, pancartes vertes... (Stéphane Mansy, coordinateur du Relais de La Louvière)

Automne 2019

- Enjeux de l'intelligence artificielle (Véronique Dekeyser, professeur à ULiège, députée européenne honoraire)
- Intelligence artificielle (Charles Suzanne, professeur d'anthropologie à la VUB et à l'ULB)
- L'intelligence artificielle : une évolution inéluctable (Vincent Dufoing, directeur de Picardie Laïque)
- Quelles balises éthiques ? (Mélanie André, coordinatrice du Relais de Mons)
- Numérique le chaos de l'information (Gabrielle Lefèvre, journaliste et autrice)

Hiver 2019

- Être militant laïque aujourd'hui (Yvan Nicaise, président de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz)
- Quel avenir pour la Laïcité (Henri Bartholomeeusen, président du Centre d'Action Laïque)
- Urgence pédagogique en matière de « Laïcité » (Jean Leclercq, professeur de philosophie à l'UCL)
- Quelle place de la spiritualité dans la laïcité (Raymond Renard, écrivain, docteur en philosophie et lettres à l'ULB)

Comment recevoir gratuitement cette publication ?

Il suffit de vous abonner en communiquant vos coordonnées – adresse et votre adresse mail si vous en avez une – à :

Picardie Laïque asbl – Cellule communication

44, Rue de la Grande Triperie – 7000 Mons

Ou par mail à communicaton.picardielaicite.net ou par téléphone **065 70 90 11**.

Vous pouvez aussi télécharger les numéros des mois et années précédentes sur le site : <https://www.picardie-laique.be/>

Yvan Nicaise

**Repas du dimanche 2 février à 12h30
au profit de la
Fête Laïque de la Jeunesse du Centre**

Menu

Apéritif et mise en bouche (offert)

Potage Maison

Gibelotte de lapin au Calvados
Pommes grenailles

Assiette française

Crêpe gourmande

Café



Participation : 28 € (moins de 12 ans : 14 €)
Et toujours nos vins et boissons à prix modérés.

Réservation par téléphone au 064/ 44 23 26 pour le
mercredi 29 janvier inclus au plus tard **et confirmée** par
paiement en nos locaux ou par virement au compte n°
BE76 0682 1971 1895 de l'ASBL Maison de la Laïcité -
Morlanwelz
Mentionner " Repas FLJ + nom et nombre de personnes".

**Notre Maison a besoin de votre participation pour
soutenir la Fête Laïque de la Jeunesse du Centre.**

Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise
Couverture : Bertrand Aquila (Fédération des Maisons de la Laïcité)